

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU RAPPORT AU
CONSEIL DE TERRITOIRE**

■ **Demande de subvention d'investissement dans le cadre du financement de l'opération Gestion des eaux d'exhaure de l'usine de Ste Marthe**

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses opérations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Descriptif de l'opération concernée :

Par délibération PEDD 009-1634/15/CC du 21 Décembre 2015, il a été approuvé la création de l'opération « Gestion des eaux d'exhaure de l'usine de Ste Marthe » (opération 2015118800).

Cette opération consiste à abandonner les pompes d'exhaures existantes et à poser de nouvelles pompes immergées dans le bassin de décantation, pouvant être utilisées en secours avec la construction d'une goulotte de récupération des eaux décantées.

Par ailleurs, par délibération PEDD 006-1470/15/CC du 20 novembre 2015 a été approuvé le contrat de protection et d'économie de la ressource en eau (CONPERE) entre l'Etat, l'Agence de l'Eau et la Communauté Urbaine Marseille-Provence. Ce contrat comporte un programme précis d'études et de travaux stratégiques pour la période 2015-2018.

L'opération « Gestion des eaux d'exhaure de l'usine de Ste Marthe » est inscrite dans ce programme.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière et à signer tous les documents y afférents

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 3 200 000,00 euros HT.

Le Plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

ORGANISMES SOLLICITES	TAUX SOLLICITES	MONTANTS SOLLICITES
Agence de l'Eau RMC	80,00 %	2 560 000,00 euros
Métropole Aix-Marseille-Provence	20,00 %	640 000,00 euros